



Tél. : 01 64 25 90 67

MAIRIE DE FONTENAY-TRESIGNY

La prochaine séance ordinaire du Conseil
Municipal se tiendra à la salle des fêtes le :

VENDREDI 18 JUIN 2021 à 19H00

Ordre du jour :

Informations du Maire

1. Autorisation de classement au titre des monuments historiques la cloche Martine conservée dans l'église paroissiale de Saint-Martin
2. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la mise à disposition du chemin rural n°27 à la société GRES
3. Approbation d'un protocole transactionnel avec la société LOCAM suite à une médiation
4. Convention pour la « participation citoyenne » avec la gendarmerie
5. Remboursement d'arrhes sur une location de salle
6. Tableau des effectifs
7. Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de Compte Epargne Temps (CET)
8. Adhésion à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)
9. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage au SDESM pour l'enfouissement des réseaux rue Curie

Questions diverses / questions orales

Tirage au sort des jurés d'assise

Afin d'assurer une bonne application des gestes barrières et de la distanciation dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, cette séance se tiendra à la salle des Fêtes. Le port du masque sera obligatoire, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. La séance est publique dans la limite des places disponibles.

Fait à Fontenay-Trésigny le 11 juin 2021



Le Maire,

Patrick ROSSILLI